

*Mesdames et mesdemoiselles,
lisez du commencement à la
fin ce qui a trait à notre con-
cours d'abonnement.*

1924 NOVEMBRE

		SOLEIL	Cou.
	Lev.		
S 22	Ste Cécile, vge et mart.	7 0	4 5
D 23	XXIV apr. PENT. et V. Nov.	7 1	4 4
L 24	S. Jean de la Croix, conf.	7 2	4 3
M 25	Ste Catherine, vge et mart.	7 4	4 2
M 26	S. Sylvestre, abbé.	7 6	4 2
J 27	De la férie.	7 7	4 1
V 28	De la férie.	7 8	4 1

*Jeunes et vieux, lisez les con-
ditions de notre concours d'a-
bonnement, et gagnez un prix.
C'est facile.*

CREDIT AGRICOLE

M. le professeur Charles Gagné, de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, un spécialiste en fait de coopération et d'économie, écrit dans "L'Action Catholique" ce qui suit:

L'attitude du Congrès.—Parmi les multiples problèmes étudiés au 1er Congrès des cultivateurs de Québec, celui au crédit agricole a reçu une attention spéciale. Les congressistes ont adopté la résolution suivante.

"Attendu que l'établissement d'un crédit agricole est 'devenu d'une nécessité évidente;

"Il est résolu qu'il soit organisé une commission indépendante qui sera chargée de préparer un projet de crédit agricole;

"Ce congrès propose que cette commission soit composée "comme suit:

"Un représentant de l'Association professionnelle des cultivateurs, un représentant des Collèges d'Agriculture, un représentant des missionnaires agricoles et un représentant du Gouvernement."

Ce qu'il nous paraît opportun de souligner dans cette résolution, c'est la demande d'une commission indépendante. On a même décidé de ne pas réclamer l'aide du Gouvernement pour couvrir les frais de cette commission. En effet, on ne pouvait mieux poser la question du crédit agricole qu'en demandant la formation d'une commission indépendante. Seule une pareille commission peut étudier le problème au mérite.

Le rôle de l'Etat.—L'erreur de beaucoup de gens, en matière de crédit agricole, est de considérer comme synonymes la notion du crédit agricole et celle de l'aide de l'Etat. Plusieurs s'imaginent qu'organiser un système de crédit pour l'agriculture, c'est recourir aux subventions de l'Etat. Or rien n'est plus faux qu'une telle conviction, car le cultivateur peut souvent avoir du crédit à de bonnes conditions sans emprunter de l'Etat. De plus, une pareille conviction peut devenir très dangereuse parce qu'elle peut conduire beaucoup de gens à ne rien comprendre en matière de crédit.—Nous avons par exemple, entendu nous-mêmes, de nos deux oreilles, un homme réclamer la fondation d'un crédit agricole (subventionné par l'Etat) pour payer les taxes des chemins!—Sur le rôle de l'Etat, en matière de crédit agricole, il faut retenir ce principe : ne solliciter de subventions que pour des cas exceptionnels. Dans les pays dont la population pratique l'épargne au moyen d'institutions bien à elle, les subventions de l'Etat n'ont presque jamais leur raison d'être, que ce soit pour des fins de crédit à long, à moyen ou à court terme.

Notions à corriger.—A entendre certaines gens parler de crédit agricole, on acquiert la conviction que ces personnes pensent comme suit:

1o L'argent avancé par le Gouvernement n'a pas besoin d'être remboursé.

2o L'argent fourni par le trésor public doit tomber du ciel.

3o Emprunter beaucoup est une excellente chose.

4o L'Etat peut organiser des sociétés de prêts sans qu'il lui en coûte un sou; il ne paiera pas les fonctionnaires nommés pour administrer ces nouveaux organismes.

5o Il n'y a pas d'institution d'épargne à la portée du peuple dans Québec.

Que tous ceux qui sont en état d'éclairer l'opinion publique, combattent une pareille mentalité.

Département du Secrétaire de la Province

Bureau des Statistiques

Québec, 13 novembre 1924.—Le Bureau provincial des Statistiques transmet à la presse, aujourd'hui, son dernier bulletin agricole, dans lequel il fait connaître le résultat final des récoltes par région, en fournissant le pourcentage de la superficie, en comparaison avec celle de l'année dernière, ainsi que le rendement par unité de surface, et quelques prix des marchés en cours.

Bas St-Laurent.—C'est la partie de la Province qui a été le plus favorisé par la température, à l'automne. Presque partout, de Rimouski en descendant jusqu'à Gaspé, les superficies en culture, cette année, étaient plus considérables que l'année dernière. Le rendement des céréales est abondant et elles ont été récoltées dans de bonnes conditions. En général, elles ont donné de 30 à 40 minots à l'acre. Les pommes de terre donnent un rendement variant entre 200 et 300 minots à l'acre. Le prix des denrées agricoles est peu élevé; les pommes de terre se vendent 30c le minot, sur place. Comparée au rendement de la récolte de 1923, celle de 1924 a rapporté de 50 à 100% de plus.

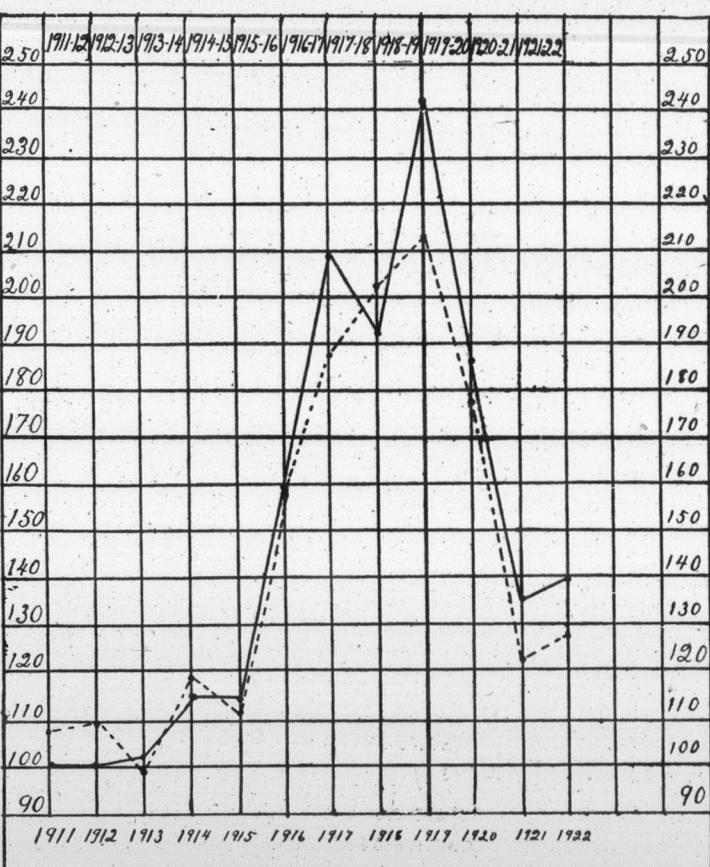
Région de Québec.—La région de Québec a été moins favorisée que celle d'en-bas, au printemps comme à l'automne. Le printemps tardif a retardé considérablement les semaines et les pluies abondantes d'automne ont compromis la récolte. Le rendement des céréales varie entre 20 et 25 minots à l'acre, pendant que celui des pommes de terre oscille entre 140 et 160 minots. Le prix des céréales est plutôt bas et varie d'une place à l'autre. Les pommes de terre se vendent, en moyenne, de .90c à \$1.00 le sac de 80 livres. En somme, le rendement général de la récolte, dans la région de Québec, est à peu près le même que celui de l'an dernier à l'exception peut-être du comté de Portneuf, où l'on signale une légère décroissance. Les pluies prolongées de l'automne ont endommagé l'avoine d'au moins 30% et les pommes de terre d'environ autant.

Région de Montréal.—L'on peut appliquer à cette région les mêmes remarques qu'à Québec; printemps tardif, automne pluvieux; superficies ensemencées à peu près égales à celles de l'an dernier, de même pour le rendement, qui varie entre 20 à 30 minots à l'acre. Les pommes de terre ont donné un rendement oscillant entre 150 et 200 minots à l'acre, en général excepté dans les comtés de Vaudreuil, de Soulanges, de Joliette, de Châteauguay et de Yamaska, où il aurait été quelque peu inférieur à ce chiffre. Le prix des céréales est encore instable et varie d'une région à l'autre. Les pommes de terre se vendent de .60c à .80c le sac de 80 livres. A tout prendre, le rendement est quelque peu inférieur à celui de l'an dernier, dans les comtés suivants: Terrebonne, Soulages, Vaudreuil, Champlain, Laprairie et Napierville. Les pommes de terre sont fortement endommagées par l'abondance des pluies. Ces dégâts varient, d'un comté à l'autre, de 10 à 50%, d'après les rapports des agronomes.

Nord de la Province.—Il y a une légère augmentation dans les superficies en culture si on les compare avec celles de l'an dernier. Le rendement des céréales varie entre 30 et 50 minots à l'acre et celui des pommes de terre entre 150 et 200 minots. Dans le Témiscamingue, l'agronome affirme que ce rendement a atteint 310 minots. Les céréales n'ont pas encore de marché bien établi quant au prix. Les pommes de terre se vendent entre .80c et \$1.00 le sac de 80 livres, à l'exception de l'Abitibi, où elles se vendent \$1.75 le sac. Dans cette région, le foin vaut aussi le double d'ailleurs, soit entre \$18.00 et \$20.00 la tonne. Comparée à l'année dernière, la récolte, en général, dans la région donne un rendement de 30 à 50% plus élevé, à l'exception toutefois du Témiscamingue où cette augmentation serait moins sensible. Au lac-St-Jean, dans l'Abitibi et dans les comtés à l'ouest, tels que Témiscamingue et Papineau, etc., la pourriture cause aussi du tort considérable aux pommes de terre. De 25 à 30% de la récolte sera perdu de ce fait.

Cantons de l'Est.—Comme dans la région de Québec et celle de Montréal, printemps tardif et automne pluvieux; superficies en culture comme l'an dernier; rendement à peu près égal à celui de l'an dernier. Les céréales ont donné de 30 à 40 minots à l'acre, les pommes de terre de 150 à 200 minots à l'acre. Les prix des céréales sont encore instables. Toutefois, l'avoine se vend en moyenne de .50c à .75c le minot, suivant les régions. Les céréales ont subi des dommages variant de 10 à 25% et les pommes de terre de 25 à 40%.

Prix du blé et de l'avoine dans le Québec, de 1911 à 1922.



La ligne pleine — indique le blé.

La ligne pointée indique l'avoine.

Voir conditions de notre grand concours d'abonnement, pages 859, 860 et 861

Grains

Chevreuil—redevenu abondant. Aussi est-il regretté des massacres tenu des lois qui réglementent déjà publiés.

La dernière eut une certaine un doux et bon voient succomber Coco trépasse et il reste aux propriétaires c'est que leur cheval soit saine, est encadré cheval fournit des rations nécessaires des rations de maïs et du calcaire pensables à la mort terminés, des vieux chevaux val—environ soi-l'abatage.

Les abeilles fermes expérimentent des ruches et

"On ne sait lorsque l'on hiver contre les vents isolante qui entourent

"Les colonies se refroidissent En fait, les cold vents froids peuvent emballées, mais gez combien il est dans les maisons construites, et nécessaire de protéger

"Les brise-vent sont artificiels et considère que les brise-vent une bonne protection d'un bosquet d'arbres incliné du nord à la clôture.

"Les brise-vents poraires ou portés chemins de fer, doivent à l'espacement permanentes, où l'espacement laisser passer une clôture aurait à s'élever pour Ces clôtures devraient elles devraient au moins être hauts. On ne peut guère ils ne font souvent Indépendamment de cela, il facilite l'exécution difficilement par

Glace à la ferme dans les Cantons comment elle a été de revient est minimum d'œuvre. Mais elle est satisfaite mais indispensable trouvera dans une

1. L'eau se transforme en glace. 2. Un pied cube de glace a volume égal l'eau et gassiner celle-ci pour l'espace requis pour

3. 10 lbs de glace de puits très froides.

4. La présence de glace a beaucoup sa capacité.

5. On évalue à 10% que la température de l'eau.

Pour une faire glace de 22 pouces pour toute une saison et qui ne doit pas